

213C1430  
FR0004063097-DIV31

25 septembre 2013

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**MEETIC**  
(Euronext Paris)

Le 25 septembre 2013, la société Match a annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée qu'elle envisage de déposer, visant les actions MEETIC<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres MEETIC sont applicables.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqué diffusé le 25 septembre 2013 par la société Match.